



Renseignements droitscaf

Par **Maeli2004**, le **20/09/2020 à 22:46**

J'ai changé de département je suis maintenant dans le Vaucluse avant j'étais en Seine maritime et j'ai une dette envers la caf de la Seine-Maritime est-ce que la caf du Vaucluse va me faire une retenue sur ma AAH car en seine maritime ils me retenait 179 EUR sur 657 EUR sa me reste plus grand-chose pour vivre car loyer EDF assurance habitation et mutuelle il me reste 60 euro merci pour vos réponses

Cordialement

Par **Visiteur**, le **20/09/2020 à 22:52**

Bonjour

Vous déménagez vous devez simplement déclarer votre nouvelle adresse à votre CAF afin que la mutation soit faite, votre dossier sera transféré, dette comprise et vous devrez faire votre déclaration de situation.

Par **P.M.**, le **20/09/2020 à 23:13**

Bonjour,

La somme retenue qui continuera à l'être correspond au [barème](#)...